

Compte rendu de la Commission du Quartier 4.1

> Lapujade – Bonnefoy – Périole – Marengo – La Colonne

Le 19 juin 2019

- > **Lieu** : Salle Garonne, 6 rue René Leduc
- > **Participation** : 49 personnes
- > **Élus présents** : Madame Costes-Dandurand, Mme Laigneau, Mme Mayeux Bouchard, Mme Chaumette
- > **Services municipaux présents** : Madame Place (Direction de l'Animal dans la Ville), Isabelle Néant, Julien Carayan, Olivier Duvernois, Métropole), Messieurs Milhau et Frayssines (Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole), Madame Aldebert (Action Territoriale), Monsieur Ehouman (Action Territoriale).
- > **Document support**: Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Madame Costes-Dandurand remercie l'assistance pour leur présence et donne la parole à Monsieur Canredon, qui animera la réunion. Celui-ci présente l'ordre du jour :

1. Actualités du quartier
2. Moustiques tigres
3. Tisséo : Ma Ligne A en XXL
4. Projet d'extension du plan local de stationnement
5. Point travaux

1. Actualités du quartier (voir Diaporama, pages 4 à 15).

Madame Costes-Dandurand présente les actualités du quartier. Après avoir fait un point sur les instances de participation passées et celles à venir, elle annonce l'installation de deux nouvelles boîtes à lire au jardin Michelet et au jardin des Hauts de Bonnefoy, et qu'une troisième sera prochainement installée aux abords de l'école Marengo Periole.

Madame Costes-Dandurand annonce qu'une nouvelle antenne centre de la mission locale a été inaugurée. La Mission Locale Toulouse accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, en recherche d'emploi, dans leurs démarches vers l'autonomie et répond à leurs questions/besoins en termes d'emploi, formation, logement, ressources, santé, mobilité, numérique, culture. Les équipes de la Mission Locale Toulouse aident les jeunes à mieux construire leur projet professionnel, à faire le point sur ce qu'ils souhaitent et les orientent dans leurs parcours sur des modules de formation, des ateliers de recherche d'emploi et des mises en relation sur des offres d'emploi.

Accueil du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 sur rendez-vous
de 13h30 à 17h en accueil libre

Madame Costes Dandurand souhaite la bienvenue à la Maison des familles qui vient de s'installer au 189 rue du Faubourg Bonnefoy :

La Maison des Familles est un lieu d'accueil et d'échange pour les familles, où chacun peut partager son expérience, s'enrichir de celles des autres et trouver un soutien. Elle propose une offre reposant sur la solidarité, l'entraide, le soutien, l'implication et la valorisation des expériences parentales.

Le maire de quartier informe les participants des avancées de la reconstruction du city stade des Acacias. La collectivité a du relancer un nouveau marché public. Les travaux seront terminés à l'automne. Une inauguration est prévue le 23 septembre prochain.

Le maire de quartier fait un point sur l'enveloppe participative du quartier pour l'année 2019. Elle rappelle que chaque quartier dispose d'une enveloppe de 55400 euros pour des investissements réalisés par les services de la ville de Toulouse : espaces verts, sports, éclairage public, culture, etc. Un processus partagé sur proposition des instances participatives ou des habitants. Chaque projet fait l'objet d'une analyse technique pour en déterminer la faisabilité. Projets financés sur l'enveloppe participative 2019 :

- Fresque participative au boulodrome de la rue Johannes Kepler (Culture) : une fresque réalisée avec des jeunes du secteur suivis par le club de prévention Est, service rattaché à Toulouse

Métropole, et en charge de la prévention spécialisée. Les jeunes se sont impliqués dans la réalisation de la fresque avec l'association Mouvement Graphique, dans le cadre de plusieurs ateliers de street-art.

- Caméra de Vidéo protection au square Moiroud (Sécurité) mise en service fin juin
- Implantation d'éléments de fitness au jardin Pierre Rous (Sport) → nous sommes en attente de la notification du marché public qui devrait intervenir très prochainement.

Le maire de quartier rappelle que l'enquête publique de la 3^e ligne de métro TAE est en cours et encourage les personnes présentes à participer. Jusqu'au 18 juillet, il est possible de contribuer en ligne, ou d'être reçu par le commissaire enquêteur dans différents lieux.

Madame Costes Dandurand annonce que depuis le 3 juin, le stationnement résidant est déployé dans le quartier Matabiau. Elle rappelle les rues concernées : avenue de Lyon, boulevard Pierre Sépard et des Minimes (section Lyon- Raisins), rue des Jumeaux, Chabanon, et du Maroc. Le maire de quartier annonce également le déploiement du stationnement commerçant aux abords du cimetière Salonique, sur le parking situé à l'intersection du chemin de Caillibens et de l'avenue de la Colonne. Payant entre 9 h et 19 h, tous les jours sauf les dimanches et jours fériés. Les 30 premières minutes sont gratuites.

Madame Costes Dandurand présente le dispositif de la Smart City qui a pour objectif de valoriser les initiatives individuelles ou collectives au service de la qualité de vie sur le territoire. Le but est de co-construire la métropole de demain, de valoriser les initiatives individuelles ou collectives et de développer les actions proposées ou portées par des habitants. L'appel à projets citoyens porte cette année sur la transition écologique et se compose de deux catégories de prix : la « Bonne idée », le « Coup d'envoi » et de trois prix thématiques « Climat », « Nature en Ville », « Propreté » en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) et les services de Toulouse Métropole. Date limite de candidature le 31 août 2019 (plus d'informations sur www.toulouse-metropole.fr).

2) Le moustique tigre (voir Diaporama, pages 16 à 27)

Madame Place, du service de l'Animal dans la ville présente les actions de la collectivité pour lutter contre les moustiques tigres (Cf. diaporama). Dans le cadre du plan de prévention anti dissémination des virus du Chikungunya, de la dengue et du Zika, le préfet prend un arrêté annuel qui définit le rôle de la préfecture, du département et des collectivités.

Madame Place rappelle brièvement les missions de la Ville de Toulouse en la matière:

- Communication et information (flyers, présentation en réunion publique, etc.) : un kit de conseils et d'information est mis à la disposition des particuliers sur le [site internet Toulouse.fr](http://site.internet.Toulouse.fr) ainsi que dans tous les équipements municipaux dotés d'un accueil.

- Mettre en place des actions préventives, notamment en évitant les gîtes larvaires sur le domaine public :

ex : du sable est mis à disposition dans les cimetières afin que les visiteurs puissent combler les coupelles des pots de fleurs, des traitements anti larvaires biologiques ont été effectués sur les toits-terrasses, des bornes anti-moustiques vont être placées en expérimentation dans les crèches, des nichoirs à chauves-souris, etc.

- Des actions sont également prévues sur le domaine privé : dès qu'un signalement est effectué, les agents du service vont rencontrer les particuliers, donnent des conseils, recherchent les gîtes larvaires, etc.

- Une démoustication des moustiques adultes peut également intervenir après déclaration officielle d'un cas d'une des trois maladies transmissibles par les moustiques tigre, et ce dans un rayon de 150m autour du cas identifié.

Une présentation ayant déjà été réalisée à ce sujet lors d'une précédente commission de quartier, Madame Place informe les participants des nouveautés en la matière : installation de nichoirs à chauve souris et expérimentation de nichoirs à mésanges.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Pourrait-on installer des nichoirs dans les jardins publics du quartier ?

Réponse : Ce déploiement est en cours progressivement dans tous les jardins de la ville.

Question : Comment les particuliers peuvent-ils s'en procurer ?

Réponse : les nichoirs sont disponibles en animalerie (aux alentours de 20€).

3) Intervention de Marie Pierre Chaumette

■ Des fleurs sur mon mur (voir Diaporama, pages 29 à 33).

Madame Chaumette présente le dispositif « Des fleurs sur mon mur » qui permet aux riverains de fleurir leur quartier. Pieds de façade, fenêtres et balcons, pieds d'arbres fleuris, et la nouveauté pour cette année : la possibilité de fleurir les barrières. Elle présente des exemples de réalisation (Cf.diaporama).

■ Toulouse + verte (voir Diaporama, pages 34 à 41).

Madame Chaumette revient sur le forum « Toulouse + verte » organisé au mois d'avril. Elle informe les participants sur les engagements pris par la collectivité pour favoriser la nature en ville :

- Planter 100 000 arbres à Toulouse d'ici 2030
- Amplifier l'opération « des fleurs sur mon mur »
- Soutenir les actions associatives notamment via deux appels à projets innovants : « nature en ville » et « sensibilisation à la nature en ville »
- Engager des pourparlers avec des acteurs clés de la société civile (bailleurs sociaux, syndicats, Cci pour les entreprises, Union des propriétaires, fédération des promoteurs, union des architectes) et mettre au point une charte de la nature en ville.
- PLU-iH : dès sa première version développer la thématique de la nature en ville (espaces de pleine terre, préservation des arbres)
- Répertoire des îlots de chaleur pour prioriser les sites de végétalisation
- Démarche pour obtenir le label « Territoire engagé pour la biodiversité »
- Mieux informer et sensibiliser nos concitoyens (supports de communication, itinéraires touristiques, actions de sensibilisation en partenariat avec WWF).

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Un participant souligne qu'au jardin Michelet une bande fleurie est délaissée. Madame Chaumette lui répond qu'elle transmet l'information à la DJEV pour intervention.

4) Point Travaux

■ Place Arago (voir Diaporama, pages 43 à 52)

Madame Costes-Dandurand rappelle que ces aménagements ont été décidé en concertation avec les associations du quartier. Elle remercie les associations qui ont participé à ces échanges.

Monsieur Duvernois présente les plans d'aménagement de la place ainsi que le phasage des travaux :

- Mai/ juin 2019 intervention des concessionnaires et sondages géothermiques
- Mi-juillet 2019 : début des travaux d'aménagement ; la fin des travaux est prévue en fin d'année 2019.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Dans l'enquête publique TESO, il est fait mention d'un accès pompiers pour la future ligne TAE, qui se situerait sur la place Arago. Qu'en est-il exactement ?

Réponse : Cette possibilité, un temps envisagée, a été depuis écartée. Il n'y aura pas d'émergence de la ligne TAE sur la place Arago.

Question : Que deviendront les bancs présents sur la place ?

Réponse : Ils seront déposés pendant la période des travaux afin d'être rénovés, puis seront réimplantés à l'identique.

Question : La circulation automobile est-elle maintenue sur la place, ou devient-elle totalement piétonne ?

Réponse : La voie de circulation est maintenue pour assurer une desserte locale nécessaire au quartier.

■ Travaux Faubourg Bonnefoy (voir Diaporama, pages 53 à 62)

Madame Costes-Dandurand rappelle que ce projet a été mené en concertation avec les associations du quartier et revient sur les temps forts des échanges qui ont permis de définir ce projet :

- 9/03/2018 : atelier avec les associations
- 29/05/2018 : 2e atelier avec les associations
- 26/06/2019 : 3e atelier avec les associations
- 5/07/2018 : réunion publique Cœur de quartier Bonnefoy

M. Vernin de la Direction Infrastructure Travaux Energie (ITE), rappelle les points essentiels du projet : Création d'un couloir de bus entre la rue Kléber et le pont Raynal, des aménagements pour assurer une continuité cyclable dans les deux sens de circulation de Raynal à l'avenue de Lavour, un couloir bus ouvert aux vélos ; la réorganisation des stationnements. Il présente l'organisation générale du chantier et le phasage prévu.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Un participant alerte sur la dangerosité de l'intersection rue d'Armagnac, du fait de la dépose des feux tricolores régulant la circulation. Monsieur Vernin répond qu'un agent de chantier est présent en permanence en journée pour réguler la circulation et permettre aux piétons de traverser en toute sécurité, et qu'en soirée, les emprises de chantiers sont élargies afin de réduire la traversée piétonne et donc le temps de traversée des piétons sur la voie. Il étudiera toutefois les possibilités de

sécurisation supplémentaires.

■ Point travaux du pôle territorial Est (voir Diaporama, pages 63 à 76)

Audrey Metge et Morgan Frayssines, du pôle Territorial Est, présentent les chantiers réalisés ou en cours sur le quartier ainsi que les études.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Que devient le stationnement dans le cadre des futurs travaux de l'avenue du Cimetière ?

Réponse : Le stationnement est maintenu quasi à l'identique (deux places ont été supprimées, car étant non réglementaires et posant un souci de sécurité).

Question : Est-il prévu d'autres passages piétons sur le chemin de Lapujade ?

Réponse : Le marquage va être réalisé pour deux traversées piétonnes supplémentaires, afin de faciliter la traversée, et le contournement des poteaux qui présentent un obstacle pour le cheminement des personnes à mobilité réduite.

5) Point PLU-iH / Mme Laigneau et Mme Néant (Voir Diaporama, pages 78 à 86).

Madame Laigneau rappelle le calendrier et la concertation qui ont conduit à l'adoption définitive du PLU-iH par délibération du Conseil de la Métropole le 11 avril dernier

L'environnement est ainsi au cœur de ce nouveau document de référence, avec pour objectif de développer la nature en ville et de répondre aux défis environnementaux.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Que devient l'usine Candiflor, abandonnée et squattée, et victime de plusieurs incendies ?

Madame Costes-Dandurand répond que cette usine, située sur une parcelle privée, est en déshérence depuis 2013. Elle a toutefois demandé la prise d'un arrêté de péril afin que la collectivité puisse légalement intervenir et sécuriser ce lieu.

Question : Qu'avez-vous prévu pour l'entretien de l'espace vert situé derrière l'impasse Fourcaran, qui est laissé à l'abandon depuis la livraison du programme ADIM ? De plus, l'impasse Fourcaran, suite à la concertation dans le cadre de l'OAP Lapujade, devait rester fermée. Le promoteur ADIM l'a ouverte afin d'avoir un accès temporaire, mais sans la refermer à la fin du chantier. Que comptez-vous faire pour faire respecter les engagements pris par ADIM ?

Les associations ont dénoncé plusieurs modifications de permis dont a bénéficié ADIM dans le cadre de cette OAP, sans n'avoir jamais obtenu de réponse de la part des services de l'urbanisme.

Madame Laigneau propose d'organiser dans son bureau une rencontre avec les associations ayant participé à la concertation afin de faire le point sur ce projet immobilier, en présence du nouveau directeur d'ADIM. Cette réunion permettra de répondre à toutes les interrogations restées en suspens.

6) Plan Canal / Mme Mayeux Bouchard accompagnée du service Garonne et Canaux (Direction Environnement et Energie) (voir Diaporama, pages 90 à 108).

Madame Mayeux-Bouchard, élue thématique présente le diaporama des actions Plan Canal réalisées depuis le début du programme (2015-2020) accompagnée de Monsieur Gascon, du service Garonne et Canaux.

Une vidéo est présentée sur les futures évolutions possibles des berges du canal :

https://www.youtube.com/watch?v=9bl_o7I30xM&feature=youtu.be

(Sur www.youtube.com, sur la page de la Mairie de Toulouse, vidéo intitulée « Demain, le Canal »)

7) Présentation du dispositif de Participation Citoyenne (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) (voir Diaporama, pages 87 à 89).

Julien Carayon, du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présente le dispositif de participation citoyenne, dont l'objectif est de sensibiliser les habitants d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs pavillonnaires exposés aux cambriolages et à des incivilités, le dispositif de participation citoyenne encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Madame Costes-Dandurand remercie l'assistance pour leur participation et clôture la réunion.